



## Frais d'inscription - 2025

CVVE - Aérodrome de Bailleau-Armenonville - 28320 Bailleau-Armenonville  
02 37 31 43 74 - contact@planeur-bailleau.com - www.planeur-bailleau.org

Forfaits annuels - Formation		Membre actif	
		-25 ans	+25 ans
<b>Frais annuels :</b>			
Adhésion annuelle à l'association		95 €	95 €
Licence-assurance FFVP		92,06 €	197,06 €
A partir de, selon assurance choisie			
Forfait Formation		690 €	940 €
Heures de vol illimitées sur K13, K21, PW-5, Janus et SF25, incluant les séances de simulateur et vos premiers vols en monoplace sur K8 et K23			
<b>Total</b>		<b>877,06 €</b>	<b>1232,06 €</b>
<b>Compléments :</b>			
Participation à l'actif du club		0 €	62 €
310 € appelés, payables en 5 ans, remboursables au départ du club (participation annuelle)			
Remorqué à 500 m		29 €	32 €

Forfaits annuels - Loisir et Performance		Membre actif	
		-25 ans	+25 ans
<b>Frais annuels :</b>			
Adhésion annuelle à l'association		95 €	95 €
Licence-assurance FFVP		92,06 €	197,06 €
A partir de, selon assurance choisie			
Forfait au choix :			
Forfait Loisir		/	1250 €
Heures de vol illimitées sur K13, K21, Janus, SF25, K8, K23, PW-5, LS4, Pégase, Discus			
Forfait Performance		990 €	1550 €
Heures de vol illimitées sur l'ensemble du parc (planeurs du Forfait Liberté + ASW20, LS8, ASG29ES, Arcus T, JS1). +5 €/h pour ASG29ES et Arcus T (facturation plafonnée aux 3 premières heures par vol)			
<b>Total</b>		<b>1177,06 €</b>	<b>1542,06 € ou 1842,06 €</b>
<b>Compléments :</b>			
Participation à l'actif du club		0 €	62 €
310 € appelés, payables en 5 ans, remboursables au départ du club (participation annuelle)			
Remorqué à 500 m		29 €	32 €

Pilote en formation : stage à la semaine		Membre adhérent	
		-25 ans	+25 ans
<b>Stage Découverte</b>			
Découverte 6 jours		750 €	890 €
Découverte 12 jours		1250 €	1390 €
Découverte 18 jours "Un grand pas vers le lâché"		1660 €	1790 €
Les stages ont lieu du lundi au samedi, sont accessibles une fois par adhérent dans l'année, et comprennent l'adhésion, la licence-assurance FFVP, la formation (vols en double commande avec instructeur, cours théoriques et au simulateur), les remorqués et l'hébergement.			

Petites visites		-25 ans	+25 ans
<b>Vols d'initiation</b>			
Vol d'initiation		85 €	120 €
Coupon vol, licence-assurance incluse, vol d'environ 20 minutes			
Vol d'initiation découverte		160 €	160 €
Boitier cadeau, licence-assurance incluse, briefing personnalisé, vol d'environ 30 minutes			
Pack Découverte		295 €	295 €
Inscription annuelle au club, incluant 3 vols (dates au choix)			
<b>Séjour</b>			
Week-End à Bailleau		95 €	95 €
Pour une période maximum de 6 jours calendaires, répartie sur des périodes allant de 1 à 4 jours non renouvelable dans l'année. Incluant 2 participations journalières aux frais (puis 25 € / jour de vol), hors frais de vol, assurances et hébergement éventuel. Réservé aux pilotes inscrits dans un club affilié FFVP autre que le CVVE.			
Vacances à Bailleau		95 €	95 €
Pour une période comprise entre 4 et 14 jours calendaires consécutifs, non renouvelable dans l'année. Hors frais de vol, participations journalières aux frais (25 € / jour de vol), assurances et hébergement éventuel.			

Pour plus de détails et les inscriptions particulières, consulter la page 2  
Les tarifs indiqués peuvent être révisés en cours d'année



**15% de réduction sur les forfaits annuels pour les habitants de la  
Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France**

v 1.0 - 08/02/2025



## Frais d'inscription - 2025

CVVE - Aérodrome de Bailleau-Armenonville - 28320 Bailleau-Armenonville  
02 37 31 43 74 - contact@planeur-bailleau.com - www.planeur-bailleau.org

### Inscriptions particulières

#### Forfaits Instructeur

Forfaits dédiés aux instructeurs du club et soumis à l'approbation du Comité Directeur

Forfait Instructeur Loisir

Forfait Instructeur Performance

-25 ans

+25 ans

/

495 €

625 €

775 €

#### Forfait Solidaire

Sans aptitude au vol, participation à la vie du club en tant que membre actif et bénéficie des avantages liés, sous réserve d'accord du Comité Directeur. Licence-assurance FFVP associative obligatoire en supplément. Résevè aux anciens membres actifs du CVVE. Nous consulter

#### Inscription tardive

Remise sur les forfaits pour la 1ère inscription, après le 15 août (calcul du montant du forfait au prorata des semaines restantes dans la saison, sur la base du 1er avril au 31 octobre, soit 28 semaines)

#### Famille

30% de réduction sur le(s) forfait(s) le(s) moins élevé(s) pour les membres d'un même foyer fiscal, à partir de la 2ème inscription. Non cumulable avec la réduction pour les habitants de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France.

### Frais complémentaires possibles (+ ou - 25ans)

#### Remorqués

Demi-remorqué à environ 250 m

Remorqué à 1000 m

Remorqué voltige à 1200 m

16 €

64 €

76 €

#### Dépannages air

Dépannage air en DR400 (à la minute de vol)

Prix à la minute de vol (aller-retour), minimum 35 €. Le choix de la machine est fait par le chef pilote et le pilote remorqueur

Dépannage air en ULM Dynamic WT9 (à la minute de vol)

Prix à la minute de vol (aller-retour), minimum 35 €. Le choix de la machine est fait par le chef pilote et le pilote remorqueur

3,00 €

1,80 €

#### Avions et motoplaneurs

DR400, prix de l'heure de vol

ULM WT9 Dynamic, prix de l'heure de vol

SF25, prix de l'heure moteur

180 €

108 €

50 €

#### Divers

Carnet de vol pilote de planeur

Séance de simulateur

19 €

1 €

#### Zone d'accueil aéronautique (membres permanents)

Caravane ou mobil home, hors électricité

Caravane supplémentaire utilisée pour un hébergement, hors électricité

Camping sous tente

360 €

55 €

95 €

#### Zone d'accueil aéronautique (membres temporaires)

Camping sous tente hors période de concours (par jour, maximum 90 €)

10 €

#### Bâtiment hébergement (caution clef de 15 €)

Chambre, par lit et par nuit, hors période de concours

Chambre, par lit et par nuit, en période de concours

Dortoir, par nuit

15 €

27 €

3 €

### Conditions générales

#### Tarifs -25 ans et étudiants

Les tarifs -25 ans sont applicables aux adhérents ayant moins de 25 ans le jour de la prise de la licence fédérale. Les étudiants de moins de 27 ans le jour de la prise de la licence fédérale sont également éligibles aux tarifs -25 ans, sur présentation d'une carte d'étudiant.

#### SF25

Hormis pour les stages Découverte, le prix de l'heure moteur (50 €) est facturé dans tous les cas. L'heure cellule n'est facturée qu'en Séjour.

#### Planeurs turbo

La facturation de l'utilisation des planeurs turbo dans les forfaits (5 €/h pour ASG29ES et Arcus T) est plafonnée à 3 h par vol.

#### Stages

Les éventuels remorqués, heures de vol ou services inutilisés ne sont pas remboursables.

#### Licence-assurance FFVP

Le prix de la licence fédérale indiqué comprend l'assurance de base, d'autres assurances peuvent être souscrites, voir au secrétariat.

#### Pilotes propriétaires

Souscription obligatoire d'un forfait annuel (Loisir ou Performance). Participation à l'assurance hangar : 0.19% de la valeur déclarée. Frais de hangar pour les planeurs de plus de 18m : 60 €. Utilisation de l'atelier pour une durée supérieure à un mois : 75 € par mois. Le CVVE ne peut être tenu responsable des dommages causés sur les planeurs privés stockés dans les bâtiments de l'association. Le CVVE ne garantit pas la disponibilité d'une place dans les hangars, l'ordre de priorité des places en hangar est : planeurs club, planeurs des propriétaires membres actifs dans leur ordre d'arrivée au club en tant que propriétaire, éventuels planeurs de pilotes extérieurs.

#### Tarifs des heures de vol cellule (facturation plafonnée à 3 heures par vol)

K8, K13 : 14 € - PW-5, K23, SF25 : 22 € - Pégase : 24 € - LS4 : 25 € - Discus, ASK21, Janus : 29 € - ASW20, LS8 : 32 € - JS1 39 € - ASG29ES : 43 € - Arcus T : 47 €

#### Comptes pilotes

Les comptes débiteurs font peser une charge financière sur l'association qu'elle n'a pas à assumer. Toutes les participations aux frais sont donc payables d'avance. Toutefois, le règlement du forfait annuel peut être échelonné selon les modalités définies par le Président ou le Trésorier de l'association, la date limite de règlement du solde étant le 30 septembre. Le détail du compte pilote est disponible sur Smart'Glide. Seuls les adhérents à jour de leur participation aux frais sont autorisés à pratiquer l'activité vol. L'inscription vaut acceptation de ces conditions.